

Pôle finances et administration  
Direction administration et affaires juridiques  
Rapporteur : Pierre-François LEJEUNE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DÉLIBÉRATION N°DEL2024\_061**  
**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**10 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES ET LYCÉES**

Par délibération n° DEL2020\_229 du 22 septembre 2020, il a été désigné les représentants du conseil municipal dans les conseils d'administration des collèges et lycées, conformément aux articles R-421-14 et R-421-16 du code de l'éducation.

Par délibération n° DEL2023\_389 du 6 décembre 2023, la représentation au lycée professionnel Tocqueville a été modifiée de la façon suivante :

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Lycée professionnel Tocqueville – CD Cherbourg-Octeville	Sophie LEMOIGNE	Karine DUVAL
Lycée général Tocqueville – CD Cherbourg-Octeville	Karine DUVAL	Sophie LEMOIGNE

En raison d'indisponibilités récurrentes ne permettant plus à Madame Karine DUVAL de siéger au sein de ces conseils, elle souhaite être remplacée. Il est proposé de désigner Monsieur Bernard BERHAULT en tant que membre titulaire et Madame Sophie LEMOIGNE en tant que membre suppléante au sein de ces deux conseils d'administration.

Le conseil municipal est invité à approuver ces désignations.

Vu l'avis favorable de la commission n° 1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : <b>17h56</b>		Nombre de votants : <b>53</b>	
<b>Pour : 48</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 4</b> Bernard BERHAULT Pascal BRANTONNE Yvonne PECORARO Nicolas VIVIER	<b>NPPV : 1</b> Sophie LEMOIGNE

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 10 avril 2024**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 52

Date de la convocation et de son affichage : 28 mars 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le dix avril** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 28 mars 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence (mandataire VARENNE Valérie à son départ 21h45) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 20h30) - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire DUVAL Karine jusqu'à son arrivée 21h11) - FRANÇOISE Bruno (arrivée 17h57) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h26) - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h37) - ISOIRD Valérie (mandataire MARTIN Patrice jusqu'à son arrivée 19h08) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (arrivée 17h37) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 19h48) - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie (mandataire HULIN Bertrand jusqu'à son arrivée 17h29) - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (mandataire LEQUILBEC Frédéric à son départ 18h20) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PIC Anna - PLAINEAU Nadège (mandataire VARENNE Valérie jusqu'à son arrivée 18h15) - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BRANTONNE Pascal a donné procuration à VIVIER Nicolas

MARGUERITTE Camille a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

SAGET Eddy a donné procuration à HÉRY Sophie

Mme Sylvie LAINÉ conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024



ID : 050-200056844-20240412-DEL2024\_061-DE